



Délibération 2025.02.07.2

Délibération affichée
et exécutoire le :

20/02/25

Le 11 février 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 5 février 2025, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, PION Bruno, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoirs : CHAUVEAU Valérie à MAILLET Cécile, SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane.

Cession à titre onéreux d'une propriété sise 61 avenue de Paris

Dans le cadre du legs HIS accepté par délibération en date du 5 septembre 2024, la commune de Vatan est devenue propriétaire de l'habitation cadastrée ZA 129, ZA 245 d'une surface totale de 2338 m².

Après avoir pris contact avec les agences immobilières locales, le prix de vente du bien est fixé à 65 000 euros, conformément à l'estimation du notaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.332-23-1 ;

Vu la proposition d'achat formulée par la SAS Berry Contrôle Technique 2, impasse des Noyers 36150 VATAN, représentée par Monsieur Jérôme BIDAULT ;

Sans discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise la cession de la propriété issue du legs HIS sise 61 avenue de Paris à Vatan et cadastrée ZA 129, ZA 245 d'une surface totale de 2338 m² au prix de 65 000 euros ;
- Accepte la proposition d'achat de la SAS Berry Contrôle Technique représentée par Monsieur Jérôme BIDAULT au prix fixé ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte en ce sens.

Les frais d'agence et d'actes sont à la charge de l'acquéreur.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe

Le secrétaire de séance,
DUVOUX Sylviane

